



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de Paris a retenu le groupement constitué par la FFT et UrbanSoccer, et dont la FFT sera mandataire, pour exploiter le Centre Sportif de l'Île de Puteaux (Hauts-de-Seine)

Paris, le 4 octobre 2019

La FFT se félicite que le Conseil de Paris ait approuvé, le contrat de Délégation de Service Public confiant au groupement réunissant la FFT et UrbanSoccer la valorisation et l'exploitation du site Sportif de l'Île de Puteaux (Hauts-de-Seine). Ce contrat, approuvé par le Comité exécutif de la FFT, sera soumis au vote de la prochaine Assemblée Générale de la FFT en décembre prochain. Ce site d'exception, d'une superficie de 11 hectares, connaîtra un nouvel élan en proposant une nouvelle offre de pratique sportive pluridisciplinaire ouverte à tous.

Ce projet prévoit notamment la réhabilitation par la FFT de 21 terrains de tennis jouables toute l'année, dont 11 en terre battue, et la création d'un complexe de padel, qui accueillera le Centre National d'Entraînement du Padel avec 14 terrains, ainsi que d'un club house et d'une salle de fitness. De son côté, UrbanSoccer gèrera trois terrains de football et un terrain de rugby extérieurs, dans le respect des obligations de service public, ainsi que 2 terrains de football à 7 et 16 terrains de football à 5.

Ce site a pour vocation de développer tant la pratique du sport « loisir » que l'excellence et la performance de haut niveau. Les courts de tennis, mobilisables toute l'année, seront pour certains ainsi utilisés lors du tournoi de Roland-Garros afin d'accueillir les qualifications du tournoi junior et des entraînements. Tout au long de l'année, ces terrains seront ouverts aux associations, aux établissements scolaires, ainsi qu'aux pratiquants qui jouent ponctuellement.

« Avec la création du tout premier Centre National d'Entraînement du Padel, la FFT disposera d'un équipement exceptionnel, permettant de poursuivre le développement de cette discipline en plein essor en France, et de promouvoir son haut niveau », explique Bernard Giudicelli, Président de la Fédération Française de Tennis.

Parallèlement, le groupement s'engage à préserver cet îlot de verdure, disposant de magnifiques espaces paysagers. La FFT se fera accompagner dans ce projet par un bureau d'étude environnemental. Ce lieu sera certifié ISO 20121, « événementiel pour un développement durable », garantissant de nombreux engagements éco-responsables. Le choix des matériaux de construction et la gestion des déchets, des eaux ou de l'énergie seront ainsi effectués dans le plus grand respect de l'environnement.